Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 Mars 2023 de l'Association Pazapa

Le 14/03/2023, à 10h30, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association PaZaPa, au 25 Rue Gabriel Tarde, 24200 Sarlat-la-Canéda.

La séance est présidée par Isabelle DOLLE, assistée de la secrétaire Annie JEGADEN. La trésorière Astrid PICOT, ne pouvant pas être présente, est représentée par Laurent WATEL

Présents :

- GRANIER – MARTIN Julie
- GRANDEMANGE Fany
- CHAMINADE Lucile
- VINCENT Carole
- PERCHERON Marine
- CHARPENET Ninon
- LARNICOL Marion
- DE SACKER Céline
- BERTHOD-LAILY Jean-Philippe
- BASSAT Cyril
- WATEL Laurent
- CERISUELO Emmanuelle

Représentés : 45 adhérents ; La liste des membres représentés a été signée par l'ensemble et se trouve en annexe.

Ninon CHARPENET a été désignée rapporteur de séance.

La présidente de l'association a ouvert la séance avec le premier point de l'ordre du jour : le prix des adhésions. A été décidé par la présidente que le montant de la cotisation ne changerait pas pour la période suivante (non soumis au vote). Suite à la question d'un adhérent, et contrairement à ce qui est affiché sur le site, l'association n'est pas affiliée à la fédération sportive de danse.

Il a été remarqué que les points suivants dans l'ordre du jour ne concernaient que l'organisation du gala, il a été proposé par les adhérents présents d'organiser une réunion ultérieure spécifique au gala.

Ont suivi diverses questions concernant le bilan financier, la gestion matérielle et financière de l'association et la réelle motivation à rassembler un maximum d'adhérents pour les Assemblées Générales. Aucune réponse aux questions des adhérents de la part du Bureau.
Ni le bilan financier ni une quelconque facture n'ont été présentés. Ni le nombre de places vendues au gala 2022, ni le nombre d'adhérents pour l'année 2021-2022.

Pour finir, aucun des éléments constitutifs d'une Assemblée Générale n'a pu être voté, pour cause d'absence de document.

Les membres ont appuyé différents points :

- L'absence de transparence dans la gestion de l'association ;

- L’absence de bilan financier et moral, et ce depuis 2018, notamment sur le montant des cotisations, le nombre d’entrées et les recettes du gala ou encore les charges fixes inhérentes à la location de la salle.
- La modification des statuts sans vote préalable, passant entre août et septembre 2022 de “les membres du bureau sont élus pour 5 ans” à “les membres du bureau sont élus pour une durée indéterminée”.

Ces différents points ont été considérés comme une faute grave par une majorité des membres présents (10 voix pour, 4 abstentions).

Mme Annie JEGADEN et Mme Astrid PICOT ont avoué être des prête-noms, ne pas avoir accès aux informations concernant l’association mais font confiance à Mme Isabelle DOLLE qui dirige seule l’association.

En l’absence de justificatif et conformément à l’Article 11 des statuts « Les membres du Bureau sont élus par l’Assemblé Générale et sont rééligibles. Le Bureau pouvant être reconduit ou revoté si le besoin s’en fait sentir » les membres ont proposé la démission ou la révocation du bureau.

- La trésorière, Astrid PICOT a été révoquée avec 10 votes pour et 4 abstentions.
- La présidente Isabelle DOLLE et la secrétaire Annie JEGADEN ont démissionné.

Le nouveau bureau ne pouvant être élu directement car n’étant pas à l’ordre du jour alors l’assemblée générale a ensuite procédé à l’élection du nouveau bureau intérimaire. Ont été élus :

- Président : LARNICOL Marion
- Co-trésorier : PERCHERON Marine
- Co-trésorier : GRANIER – MARTIN Julie
- Co-secrétaire : GRANDEMANGE Fany
- Co-secrétaire adjoint : CHARPENET Ninon

Celui-ci assurera le bon fonctionnement de l’association jusqu’à la réélection du nouveau bureau lors d’une Assemblée Général Extraordinaire qui aura lieu prochainement.

Le nouveau bureau intérimaire a pris ses fonctions à l’issue de l’assemblée générale.

La séance a été levée à 12h11

Fait à Sarlat, le 16/03/2023

Ninon CHARPENET
Rapporteur de séance

Marion LARNICOL
Présidente intérimaire

Julie Granier-Martin
Co-trésiorière intérimaire

ANNEXE 1
Liste des procurations concernant l'Assemblée Générale du 14 mars 2023

Représenté	Elèves	Représentant
AUVRAY Céline		CHAMINADE Lucile
MERCIER Aurélie	DOURST Joy	CHAMINADE Lucile
MERCIER Aurélie	DOURST Maddie	CHAMINADE Lucile
POLLONI Laure		CHAMINADE Lucile
POLLONI Laure	Léa	CHAMINADE Lucile
DE LA HAMMAIDE	Milou	CHAMINADE Lucile
DELPECH Jean-Michel		LARNICOL Marion
DELPECH Gwenaël		LARNICOL Marion
MAZZOCATO Viviane		LARNICOL Marion
DELCROS Jean-Louis		LARNICOL Marion
RIGAUD Zoé		LARNICOL Marion
LE GOUGUEC Mona		LARNICOL Marion
VEBER Marie		LARNICOL Marion
HELDT Maéva		LARNICOL Marion
GERBAIL Angélique		LARNICOL Marion
BRAZ Cindy		LARNICOL Marion
WILSON Jamila		LARNICOL Marion
POLLARD Kirsten		LARNICOL Marion
POLLARD Kirsten	Bijou	LARNICOL Marion
PARIS Laure		LARNICOL Marion
PARIS Laure	Ima	LARNICOL Marion
PARIS Laure	Keziah	LARNICOL Marion
ARJAURE Laetitia		LARNICOL Marion
ARJAURE Laetitia	CLEMENT Anna	LARNICOL Marion
ARJAURE Laetitia	CLEMENT Lucie	LARNICOL Marion
ARJAURE Laetitia	CLEMENT Fabio	LARNICOL Marion
ZARATTIN Laurent		LARNICOL Marion
CHROBAK Marion	CARRIERE Juliette	LARNICOL Marion
DAUBIGE Sarah		PERCHERON Marine
DELMAS Magali		PERCHERON Marine
ORHON Karine	Anaë	PERCHERON Marine

DELPECH Leatitia		PERCHERON Marine
LUBIN Nelly		PERCHERON Marine
MENARD Lucie	Lison	PERCHERON Marine
JOSSE Vanessa		PERCHERON Marine
FOUGERE Corentin		PERCHERON Marine
ROLLAND Pauline		PERCHERON Marine
MOUSTAKIM Alicia	Hanna	PERCHERON Marine
MOUSTAKIM Alicia	Ines	PERCHERON Marine
PIEDADE Anaïs		PERCHERON Marine
ROBERT Laura		PERCHERON Marine
JEGOU Marine		PERCHERON Marine
SARDAN Jean-Baptiste		PERCHERON Marine
PICOT Astrid		WATEL Laurent
CANTEGREL Rachel		DOLLE Isabelle